Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 029-212902142-20260519-19052026D27-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOVAN

****

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 15 mai 2026, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de madame Magali LE DONGE.

Etaient présents par ordre alphabétique : CASTEL David, DAERON Julian, DE LEHELLE D'AFFROUX Marc, DROVAL Sylviane, FERTIL Anne-Marie, GLAZ Christine, GOURDIS Grégory, GOYAT Brigitte, GUEGUEN Catherine, HELGUEN Michel, LE BEC Pascal, LE DONGE Magali, LE GUELLEC Anne-Lise, PICHAVANT Bernard,
Etait absente excusée : Annie NICOLAS
Monsieur Pascal LE BEC a été nommée secrétaire de la séance.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants :14

27-2026 Désignation d'un référent « tempête » auprès d'ENEDIS

Pour gérer les événements majeurs comme la tempête Ciaran, Enedis propose de créer un réseau de **référents tempête**.

Le rôle du correspondant tempête est crucial : il transmet à Enedis des informations pertinentes sur la situation observée dans la commune, ce qui accélère le diagnostic des dégâts et des risques locaux.
Il doit également signaler les situations spécifiques, faciliter les interventions de dépannage et relayer les informations ainsi que les consignes de sécurité aux usagers.

Julian DAERON propose sa candidature et est désigné, à l'unanimité, référent tempête auprès d'ENEDIS

Fait à Plovan, le 20 mai 2026
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Magali LE DONGE

MAIRIE DE PLOVAN (Finistère)